



VSS Veteranenbund Schweizerischer Sportschützen
ASVTS Association Suisse des Vétérans Tireurs Sportifs
TVS Tiratori Veterani Sportivi Svizzeri

Maîtrise des Vétérans carabine 10 m sur appui (MVCA 10 m) Dispositions d'exécution pour la finale

Edition 2023

1. Déroulement

Règlement MVCA 10 M, édition 2023.

2. Qualification

Les mieux classés des deux catégories lors du tour décentralisé à domicile sont qualifiés pour la finale. Ils sont invités personnellement.

En cas de renoncement il sera tenu compte des viennent-ensuite.

3. Taxe de tir

Le montant est fixé chaque année par le comité ASVTS, d'entente avec l'organisateur.

4. Programme de la finale

40 coups sur la cible ISSF carabine 10 m. Coups d'essais illimités avant le début du concours. Le résultat final, valorisé avec les décimales, détermine le rang. En cas d'égalité du résultat final, appui par la dernière passe, puis l'avant-dernière, etc.

Les supports sont mis à disposition par l'organisateur.

5. Distinctions

Par catégorie, respectivement classe d'âge :

1^{er} au 3^{ème} rang : distinction spéciale ou don

À partir du 4^{ème} rang : CC à CHF 10.- ou don.

6. Délais

10 février : retour des bandes imprimées ou des cibles pour les participants à la finale

Finale : chaque année, au plus tard le 20 mars.

Ces dispositions d'exécution ont été acceptées par le comité de l'ASVTS le 30 mai 2023 à Meggen. Elles entrent en vigueur le 1er juillet 2023.

Le Président :

J. Dessemontet

Le responsable du concours :

Jan Britt